



## CONSEIL DE QUARTIER CAUBRAY COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 JANVIER 2010

---

Assistaient à cette réunion :

Monsieur Jean-Luc MOLVOT, adjoint à la sécurité

Monsieur Hachemi MEZIANE  
Monsieur Denis CANTALOUBE  
Monsieur Jacques Yves FRAIGNAC  
Monsieur André ATLAN  
Madame Marilyn CIVRAY  
Madame Hélène CHOLLET  
Madame Brigitte POUX  
Madame Joëlle PELLETIER  
Madame Martine VILLEDIEU

Assistait également à cette réunion :

Pascale BAUDIN - Chef de service Démocratie Participative

-0-

Les points à l'ordre du jour étaient :

1. - Rue du Général de Gaulle : sécurisation du virage situé après le pont de l'A.71
2. - Examen du compte-rendu du conseil de quartier du 5 décembre et réponses aux questions
3. - Actualité du quartier

-0-

### **1 - Rue du Général de Gaulle : sécurisation du virage situé après le pont de l'A.71**

Jean-Luc MOLVOT présente le projet d'aménagement provisoire du virage, à l'aide d'un plan projeté.

Il rappelle que ces travaux seront provisoires. En effet le réaménagement définitif de cette rue ne pourra être envisagé qu'à l'issue des travaux d'assainissement que l'Agglo devrait réaliser sur le secteur en 2012-2013.

### **a) Suppression des poteaux EDF / FranceTélécom**

Les poteaux EDF et France Télécom vont être supprimés et le réseau va être enfoui sur un tronçon dans le virage à partir du n°2990 jusqu'au n°3102. EDF et France Télécom travaillent actuellement sur ce dossier technique. Les tranchées seront rebouchées par du calcaire. Comme ces poteaux supportent actuellement l'éclairage public, il est prévu de nouveaux emplacements pour poser des candélabres.

Le trottoir sera en travaux pendant le temps des tranchées d'enfouissement du réseau.

Date prévisionnelle des travaux : 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars 2010

### **b) Déplacement d'un poteau d'arrêt de bus.**

Le poteau d'arrêt de bus, trop proche du virage, pose problème quand le bus stationne. La ville souhaite déplacer ce poteau d'arrêt vers le n°3174 .

Le Conseil général (propriétaire de la voie) a, à notre demande, acquis les parcelles de terrains nécessaires. La mairie peut maintenant recontacter l'Agglo pour demander le déplacement du poteau.

### **c) Réduction de la chaussée : pose de balises**

Malgré l'enlèvement des poteaux, nous n'aurons pas la largeur suffisante sur le trottoir (la réglementation pour le passage des personnes à mobilité réduite impose une largeur de 1,40 m).

Nous allons donc réduire la chaussée par la pose d'une vingtaine de balises, d'une hauteur de 75 cm (cf balises sur le Pont Cotelle).

La chaussée sera réduite à 5,50 m, ce qui suppose de prévenir les automobilistes de ce rétrécissement.

Une étude est en cours pour savoir quel type de signalisation est la plus adaptée.

La pose de coussin berlinois et la zone 30 ne sont pas retenues.

Date prévisionnelle des travaux : mi-avril 2010

### **d) Estimation du coût des travaux (à finaliser) : 14 500 € TTC**

Enfouissement EDF et France Télécom	pris en charge concessionnaire
Création réseau éclairage suite enfouissement	10 000 €
Fourniture et pose de balises pour délimitation cheminement piétons + signalisation horizontale	3 000 €
Nivellement du cheminement piéton	1 000 €
Signalisation verticale : (rétrécissement chaussée)	500 €
<b>Total</b>	<b>14 500 €</b>

## **2. - Examen du compte-rendu du conseil de quartier du 5 décembre et réponses aux questions**

### **a) Boulevard Victor Hugo**

Hachemi MEZIANE rappelle que ce dossier a fait l'objet d'une présentation spécifique par Michel ROQUES lors du dernier Conseil de quartier le 31 mars 2009, et répond aux questions posées.

- Quel est le calendrier des travaux ?

2009 -2010 : Acquisition

2011 - 2012 : Travaux

- Aménagement partiel ou total ?

Total

- Où en sommes-nous des acquis fonciers ?

90% de la 1<sup>ère</sup> tranche

- Emplacement des 6 ronds-points ?

rue St Martin, rue de Navrin, rue du Coq, rue Chanterelle, Clos de Brunette et feux tricolores rue du Général de Gaulle .

### **b) Lotissements à venir dans ce quartier**

Les membres du conseil de quartier souhaitent obtenir des informations et des plans sur les projets urbains du quartier. Ils aimeraient connaître les projets en cours et à venir, ainsi que les sens de circulation prévus dans toutes les rues actuelles et futures.

Ils voudraient savoir si une réserve foncière est prévue pour un éventuel commerce de proximité et s'il est envisagé d'améliorer la desserte des transports en commun sur ce secteur. Ils pensent qu'un système de navette pour rejoindre le tram est souhaitable ainsi qu'une borne à vélos +.

Même si pour le moment aucune décision n'est engagée sur les sens de circulation dans les rues du quartier, il est proposé aux membres du conseil de faire une réunion spécifique sur le développement urbain du quartier, avec Philippe BELOUET, adjoint à l'urbanisme. Cette proposition est retenue. La date proposée par Philippe BELOUET est le **samedi 27 mars de 10h30 à 12h au salon bleu de la mairie.**

### **c) Rue de la Pointe**

- L'alignement du mur de clôture de la maison faisant l'angle avec la rue du Général de Gaulle (côté Ouest) apparaît comme une évidence. Qu'en est-il ?

- Date prévue des travaux définitifs ?

Hachemi MEZIANE précise aux membres du conseil que la rénovation de la rue de la Pointe est l'une des rues proposées au budget 2010. Les négociations budgétaires sont en cours. Il n'est pas certain que la rénovation de cette rue soit acceptée au budget de cette année.

Si cette rue est retenue dans le cadre de la négociation budgétaire, une réflexion globale (eaux pluviales, cheminement piéton, revêtement...) de rénovation de cette rue sera lancée en concertation avec le conseil de quartier Caubray.

### 3. - Actualité du quartier

- Le conseil de quartier souhaite une réunion d'information générale sur le développement urbain de la ville pour l'ensemble des conseillers de quartier.

La proposition sera transmise à Philippe BELOUET et à l'ensemble des conseils de quartier.

- Les miroirs posés par les particuliers sont fréquemment brisés. La ville ne peut elle pas les remplacer ?

Jean-Luc MOLVOT explique que la ville n'implante des miroirs que sur domaine public et dans un but d'intérêt général. Les miroirs à destination unique d'un particulier sont bien à sa charge exclusive..

- Mme Chollet demande si une suite est donnée aux demandes de M. Baillon riverain situé au carrefour Bretonnière/de Gaulle.

Un courrier a été adressé à M. Baillon en novembre 2009, lui rappelant les aménagements faits et lui proposant de solliciter le conseil de quartier si nécessaire.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu  
le lundi 19 avril 2010 à 20 heures  
Salon bleu**



Conseil de quartier Caubray du 18 janvier 2010 - salle Hexagone

-0-